Face au coronavirus, les mesures radicales de la police et de la justice

16/03/2020 à 20h32



Des mesures radicales ont été prises par la police, la justice et l'administration pénitentiaire pour faire face a l'épidémie en cours. Réduire les interpellations et le nombre de détenus, équiper les policiers en armes intermédiaires en cas de mouvements de panique, etc. Décryptage sous haute tension.

Tribunaux fermés, audiences reportées, surveillants, policiers et militaires appelés à ne pas déserter, etc. Les services publics chargés d'assurer la sécurité des Français sont sur le pont et ont planché tout le week-end sur la meilleure façon d'assurer leurs fonctions sans se mettre en danger. Les policiers ont reçu leurs premières instructions dès la fin février. À Paris, par exemple, où la préfecture de police a fermé son accueil au public, tous les commissariats ont été destinataires d'une « fiche réflexe » sur la procédure à suivre lorsqu'un individu « possiblement porteur du coronavirus se trouve dans les locaux de police ». […]

Les autorités recommandent également à leurs policiers de déployer un armement intermédiaire comme le pistolet à impulsion électrique, au cas où il faudrait maîtriser « un éventuel mouvement de foule ou une crise d'hystérie ». Les gaz lacrymogènes sont quant à eux proscrits, constituant un «

facteur d’aggravation du risque par irritation des voies respiratoires. » **En cas de confinement total, policiers et gendarmes seront mobilisés pour s’assurer, par exemple, que les commerces non essentiels sont bien fermés.** […]

La garde des Sceaux demande également à « différer » la mise à exécution des courtes peines d’emprisonnement, de manière à « limiter et réduire le nombre de personnes détenues ». Le but est de ne pas ajouter à la surpopulation carcérale, déjà criante en France. […]